

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **POINT A LA LIGNE SA, en liquidation, Carouge**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale
3. *Date de la décision:* 12.07.2006
4. *Echéance de préavis des créances:* **01.09.2006**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
AMS CONSEILS SA, 36, avenue Cardinal-Mermillod,
1227 Carouge
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 alinéa 3 CO.

Mottu & van Berchem, Notaires
1227 Carouge

(00181793)